

SANS COMMENTAIRES... ET SOUS TOUTES RESERVES

◆ Affaire Benalla / Sénat : Le président (LR) du Sénat Gérard LARCHER a confirmé avoir reçu appel du président de la République Emmanuel MACRON mardi soir, après que la commission des Lois a dit vouloir entendre M. Alexandre BENALLA. Selon "L'Obs", le chef de l'Etat lui aurait fait part de "son souhait que les esprits se calment" et argué "de sa bonne volonté, estimant avoir fait preuve de transparence en autorisant ses collaborateurs à venir répondre aux questions des sénateurs". Mais il se serait "montré critique vis-à-vis de la tournure des travaux de la commission", enjoignant au président du Sénat "de garantir les équilibres institutionnels, estimant en substance que la commission sénatoriale (...) s'en éloignait", explique l'hebdomadaire. Selon RTL, M. MACRON n'aurait pas apprécié une déclaration du président (LR) de la commission des Lois, M. Philippe BAS, affirmant que "le Parlement contrôle l'exécutif". "Qui est (...), M. BENALLA, pour qu'il puisse bénéficier du soutien de tout l'appareil d'Etat ?", a réagi à cette confirmation le président du groupe LR au Sénat, M. Bruno RETAILLEAU. "Si quelqu'un doit calmer le jeu, ce n'est pas nous, c'est M. BENALLA qui fait très fort dans l'insulte des représentants du peuple et qui, compte tenu de ses exploits, n'est pas très bien placé ni pour proférer des injures ni pour donner des leçons de morale", a complété le sénateur (PS) du Loiret et co-rapporteur de la mission d'information Jean-Pierre SUEUR. En fin de journée, la commission des Lois du Sénat a indiqué qu'elle entendra M. BENALLA mercredi à 8h30 puis, à 10h30, M. Vincent CRASE, chef d'escadron dans la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale, ancien salarié de La République en Marche et également filmé lors des incidents du 1^{er}-Mai, et enfin, à 12h, M. Yann DROUET, ancien chef de cabinet du préfet de police de Paris.